

Libellés	Réponse
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE</b>	
<b>Forme juridique (A)</b>	(AB)
<b>Code Activité de la famille comptable (B)</b>	(EA)
<b>Code Activité Libre (C)</b>	(EB)
<b>PERIODE</b>	
<b>Date de début exercice N</b> format 102 : SSAAMMJJ	(BA)
<b>Date de fin exercice N</b> format 102 : SSAAMMJJ	(BB)
<b>Date d'arrêté provisoire</b> format 102 : SSAAMMJJ	(BC)
<b>Monnaie</b>	(CC)
<b>Situation au regard de la TVA (E)</b>	(DA)
<b><u>(1) Recettes exonérées en totalité de TVA –</u></b>	
<b><u>(2) Recettes en franchise de TVA en totalité –</u></b>	
<b><u>(3) Recettes soumises en totalité à TVA -</u></b>	
<b><u>(4) Recettes soumises partiellement à TVA</u></b>	(EC)
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
<b>DECLARATION RECTIFICATIVE</b>	
<b>Tableaux fiscaux uniquement</b> ① OUI ② NON (D)	(DL)

(A) Table des formes juridiques : le contenu de la table est décrit dans le volume 3Z.

(B) Le code activité de la famille comptable (NAFU) est sur 6 caractères. Il est fortement préconisé lors de l'envoi vers des OGA membres de la famille comptable. La table des codes NAFU est téléchargeable sur le site EDIFICAS.

(C) Le code activité doit être présent sur la demande éventuelle du destinataire.

(B) et (C) Il est fortement recommandé qu'un de ces codes soient transmis.

(D) La mention Déclaration rectificative porte sur les tableaux fiscaux uniquement (y compris les annexes libres) à partir du moment où une information au moins a été modifiée

(E) Dans les situations (1) et (2), les tableaux de rapprochements TVA ne sont pas à transmettre.

Je soussigné(e),	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
<b>Dénomination :</b>	(AA) <b>N° SIRET :</b> (AA)
<b>Adresse :</b>	(AA)
déclare que la comptabilité de	
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>	
<b>Reprise des informations présentes dans le F-IDENTIF transmis avec la déclaration de résultat</b>	
<b>Profession de l'adhérent</b>	
<b>Profession :</b>	(AB)
adhérent du centre de gestion agréé	
<b>Identification du centre de gestion</b>	
<b>N° Agrément :</b>	(AC)
<b>Désignation :</b>	(AC)
<b>Adresse :</b>	(AC)
est centralisée ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
(BB)	
Le	(BA) A : Nom du signataire : (AD)

Généralités		Réponse	
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet			
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet			
Renseignements divers		Réponses	
L'adresse personnelle de l'adhérent est-elle identique à son adresse professionnelle ? <b>(1) oui - (2) non</b>			
Statut du conjoint dans l'entreprise : <b>(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint</b>			
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)			
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent? <b>(1) oui - (2) non</b>			
y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? <b>(1) oui - (2) non</b>			
Solde moyen annuel du compte de l'exploitant débiteur : y a-t-il eu réintégration des frais financiers ? <b>(1) oui - (2) non</b>			
Possibilité de réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité : y a-t-il eu renonciation volontaire ? <b>(1) oui - (2) non</b>			
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ? <b>(1) oui - (2) non</b>			
Situation écoulement de stocks (viticulteur uniquement) <b>(1) oui - (2) non</b>			
Bailleur à métayage <b>(1) oui - (2) non</b>			
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation <b>(102)</b> - Motif de la cessation <b>(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès</b>			
Autres données chiffrées de l'exercice		Montants	
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)			
Emprunts contractés à moyen et long terme			
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)			
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations MSA obligatoires et non obligatoires			
Autres données chiffrées de l'exercice		Quantité / Choix Liasse	Montants
Total des DPU			
Primes couplées animales <b>(1) FF(RN) ou EB(RS) (2) FW(RN) ou EL(RS)</b>			
Primes couplées végétales <b>(1) FC(RN) ou EA(RS) (2) FW(RN) ou EL(RS)</b>			
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A)			
BC			
BC			

**(2014) RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT OGBA02**  
**DE CHARGES**

Néant (WW)

**TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées**

Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
<b>REMUNERATIONS</b>				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges Sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible				
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
<b>AUTRES</b>				
Amendes				
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un CGA				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers :				
(à préciser)				
(à préciser)				
<b>TVA REVERVEE SUR CHARGES MIXTES</b>				

Dédutions Fiscales	Montant déduit
<b>Plus-values</b>	
Article du CGI permettant l'exonération	
- 151 septies	
- 151 septies A	
- 151 septies B	
- 238 quidecies	
- Autres	
(à préciser)	
(à préciser)	
Plus-value court terme différée	
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 16%	
<b>Autres déductions fiscales</b>	
(à préciser)	
(à préciser)	



4198	+ Avoirs à établir										
4687	- Produits à recevoir										
487	+ Produits constatés d'avance										
↓	<b>Si TVA sur Encaissements</b>										
410 à 4164	- Créances clients										
4191 - 4196 - 4197	+ Avances clients										
	- Effets escomptés non échus										
	+/- Autres										
	<b>AUTRES CORRECTIONS</b>										
654 - 6714	- Créances irrécouvrables										
	+/- régularisation (N – 1) en base										
	<b>Base HT taxable</b>										
	<b>Base HT déclarée</b>										
	<b>Ecart en base (à justifier)</b>										
	<b>TVA à régulariser</b>										
	<b>Soldes des comptes TVA à la clôture</b>	<b>Soldes</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Taux %</b>	<b>Exo</b>
4457	TVA collectée										
4455	TVA à décaisser										
44567	Crédit de TVA										
4458 (souvent 44587)	TVA à régulariser										
	Commentaires, remarques, précisions de toutes natures:										

Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant										Réponse
Mois de la déclaration										
Montant										

TVA DEDUCTIBLE										
Renseignements généraux concernant la TVA										Réponse
Montant HT de acquisitions d'immobilisation s ouvrant droit à TVA récupérable										

**(2014) MODE DE FAIRE VALOIR – DUREE DE TRAVAIL  
DES SALAIRES - MAIN D'ŒUVRE DE  
L'EXPLOITATION – S.A.U.**

**OGBA05**

<b>MODE DE FAIRE VALOIR</b>	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	
Terres en propriétés non inscrites au bilan	
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	
<b>DUREE DE TRAVAIL DES SALAIRES</b>	
	En nombre d'heures
Permanents	
Temporaires	
Saisonniers	
<b>MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION</b>	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	
Associés exploitants	
Associés non exploitants	
Aides familiaux	
Effectif conjoint	
<b>SURFACE AGRICOLE UTILE</b>	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	

(1) Equivalent Temps Plein (indiquer 1 – 0,75 – 0,5 – 0,25 ou autre)

(2014)

**PRODUCTIONS VEGETALES :  
ASSOLEMENTS ET RENDEMENTS**

**OGBA06**

Remarque : Les centres de gestions calculeront eux-mêmes les rendements à partir des quantités récoltées et de la superficie des productions.

Code de production	Libellés de la production Grandes Cultures	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
	<b>Viticulture</b>	<b>Surface en ha (2 décimales)</b>	<b>Quantité récoltée (1)</b>	<b>Montant total des ventes</b>
	<b>Arboriculture, maraîchage, SFP et autres cultures (à détailler)</b>	<b>Surface en ha (2 décimales)</b>	<b>Quantité récoltée (1)</b>	<b>Montant total des ventes</b>
	<b>Total des surfaces exploitées en ha</b>			

(1) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Les unités utilisées pour les rubriques sont les suivantes : tonne, quintal, kilogramme, hectolitre et nombre d'unités



(2014)

**PRODUCTION ANIMALES**

**OGBA07**

PRODUCTIONS ANIMALES (Vaches laitières, vaches allaitantes, brebis, chèvres.....)						
Références	Libellés	Stock début En quantité (1a)	Ventes (1a)	Ventes (en €)	Stock fin En quantité (1a)	Stock fin (en €)
PRODUCTIONS ANIMALES (lait vendu, lait transformé, oeufs.....)						
Références	Libellés		Ventes (1b)	Ventes (en €)	Nb d'unités (ayant produit les quantités) (1a)	
Si production hors sol, surface en m <sup>2</sup>						

(1a) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire et prendra la valeur : NMB = Nombre d'unités

(1b) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

<u>Code de l'unité</u>	<u>Libellés</u>
<u>LTR</u>	<u>Litre</u>
<u>HLT</u>	<u>Hectolitre</u>
<u>K6</u>	<u>Kilolitre</u>
<u>KGM</u>	<u>Kilogramme</u>
<u>TNE</u>	<u>Tonne</u>
<u>NMB</u>	<u>Nombre d'unité</u>

Entreprise décelées en difficulté	Réponse
Entreprise en difficulté : (1) Oui – (2) Non Si (1), compléter les informations ci-dessous.	(AA)
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : (Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvement supérieur au résultat, découvert bancaire chronique, autres motifs etc ...)	(AB) (AB)
Existe-t-il un projet de : (1) Cession d'entreprise – (2) transformation en société – (3) transmission – (4) Cessation d'activité – (5) Procédure collective	(AC)
Ouverture d'une procédure collective (1) Non – (2) Conciliation avec accord homologué – (3) Sauvegarde - (4) Redressement Judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	(AD)
Analyse patrimoniale : Les immeubles d'exploitations sont t'il détenus : (1) En plein propriété – (2) dans le patrimoine privé - (3) en location	(AE)